

de la Pologne. C'est une minorité et probablement très faible, qui viendrait de la Russie même, pour la simple raison qu'on n'en pouvait pas sortir. Cela étant, je ne voudrais pas qu'on ait l'impression qu'ils sont primitivement venus de l'URSS, parce que ce n'est pas le cas. Il ne faut donc pas interdire à qui que ce soit d'indiquer l'Ukraine comme pays d'origine. Loin de l'obliger ainsi à indiquer sa véritable nationalité, c'est le contraindre en quelque sorte à en indiquer une qui n'est pas la bonne, à l'inscrire comme étant originaire d'une région qui n'est pas la sienne.

Je suis heureux qu'on ait mis bon ordre à cela. L'effet de la mesure dépassera, en définitive, la simple formalité en cause. Le ministre se rend compte, comme tout le monde ici, d'ailleurs, que la guerre froide n'est pas finie, et que les communistes de l'Ukraine et de Moscou tiennent beaucoup à faire flèche de tout bois à leurs fins de propagande politique. C'est de questions comme celles-ci, propres à provoquer du mécontentement et de l'amertume,—et cela se comprend,—qu'ils s'emparent pour discréditer les pays démocratiques à coups d'exagérations manifestes.

Il est heureux que bien des pays du monde libre, et particulièrement la Grande-Bretagne, aient, au cours des quelques dernières années, pris des mesures qui ont rangé aux côtés des nations de l'Occident et du monde libre des peuples de l'Asie. Il convient de dire ici que le geste politique le plus admirable que le gouvernement anglais ait posé sous la direction du très honorable Clement Attlee, le don de son indépendance à l'Inde, a plus fait en Asie pour faire pencher la balance en faveur des pays libres que n'importe quel événement survenu depuis la fin de la seconde Grande Guerre. On peut imaginer avec quelle aisance les communistes auraient dominé la récente conférence de Bandung si Nehru et certains autres hommes d'État n'avaient pas été là pour représenter le monde démocratique.

Ces détails qui semblent sans importance, que certains gens peut-être estiment tels, ont pris dans le monde international un intérêt qui dépasse immensément l'effet immédiat qu'il ont au Canada. Il est bien important que, lorsque ces cas se présentent, le ministre agisse avec la plus grande prudence pour en venir à une solution avant qu'il naisse du ressentiment et que les éléments communistes se servent de l'affaire pour ouvrir la brèche et alimenter leur propagande.

Le ministre mérite des félicitations pour l'attitude qu'il a prise aujourd'hui. Il faut également remercier le député de Vegreville

d'avoir signalé la chose à l'attention du comité.

Le ministre est payé pour le savoir,—vu tout le bruit, plutôt désagréable, fait autour de certain incident,—il est facile de faire un geste qui provoque le ressentiment. Dans le présent cas, il a, je pense, largement rétabli sa réputation en intervenant immédiatement et, à mon avis, dans le sens voulu.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, je suis gré au député de Dauphin des observations qu'il vient de faire et auxquelles je souscris sans réserve. Personne ne regrette plus que moi les mesures qui ont été prises. Pour être juste envers les fonctionnaires qui les ont prises, je dois apporter ici une précision. Je ne dirai pas qu'on est allé trop loin en parlant d'"insulte", mais cette insulte était bien involontaire. Dès que l'affaire m'a été signalée, les fonctionnaires intéressés m'ont exprimé les plus vifs regrets. Ces fonctionnaires se dépensent sans compter dans cette division, et rien ne leur répugnerait plus que de blesser les sentiments de Canadiens, d'où qu'ils viennent.

M. Zaplityn: Afin d'éviter tout malentendu, je tiens à dire que, pour ma part, je n'ai qu'à me louer de la collaboration dont ont fait preuve les fonctionnaires du ministère de l'Immigration. Je ne veux certes pas donner l'impression qu'ils ont voulu insulter qui que ce soit. Voilà pourquoi cette question revêt, selon moi, un aspect international. Il importe que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration travaillent de concert, afin que la politique du Gouvernement soit bien précise à ce sujet.

On me permettra sans doute de continuer pendant quelques instants, car je veux dire que la même situation se produira prochainement en ce qui a trait à d'autres pays. Ainsi que je l'ai déjà mentionné, il y a une partie de la Pologne qui se trouve en URSS. Les pays baltes sont dans le même cas. Jusqu'ici, le ministère a décidé de ne pas tenir compte des changements territoriaux auxquels a donné lieu la seconde Grande Guerre. Cela est très bien, mais, avec le temps, n'est-on pas porté à accepter les territoires acquis par voie de conquête? Cela est déjà arrivé. J'espère que le Gouvernement du Canada se souciera de cette question et qu'il ne tombera pas dans le panneau à l'avenir.

M. Dinsdale: Je suis heureux que vous m'ayez vu, monsieur le président. A vrai dire, j'attends depuis vendredi dernier l'occasion de formuler quelques remarques sur cette importante question de l'immigration. D'ordinaire dans de telles circonstances les orateurs se multiplient et s'échauffent; mais je